

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250318_P_051
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Signature d'une convention avec « LES RIVES D'AUREC » pour l'organisation d'un séjour au camping d'Aurec sur Loire en gestion complète activités comprises en faveur des enfants du territoire âgés de 3-5 ans

Le Président,

N° 20250318_P_051

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

LES RIVES D'AUREC
Château d'Aurec
37 place de l'église
43110 Aurec sur Loire

Pour l'organisation d'un séjour en pension complète (avec location de toiles tentes) activités comprises, en faveur des enfants du territoire âgés de 3-5 ans au camping d'Aurec sur Loire.

Date : Du 17 au 18 Juillet 2025

Participants : 16 enfants âgés de 3-5 ans et 3 Adultes

Lieu : Aurec sur Loire (camping)

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 1006,20€ TTC

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 18 Mars 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250318-20250318_P_051-AU
Reçu le 24/04/2025

Le Président

Frédéric GIRGOEY

